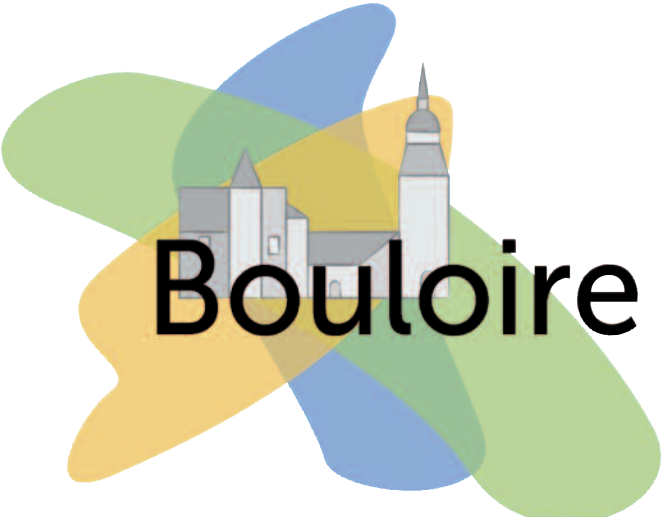




Bouloire INFOS



ANNÉE 2022

Horaires d'ouverture de la mairie

LUNDI : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
 MARDI : fermé toute la journée
 MERCREDI : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
 JEUDI : 8h30 - 12h / (après-midi fermé)
 VENDREDI : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

LUNDI : fermé
 MARDI : 15h - 18h15
 MERCREDI : 9h - 12h45
 JEUDI : 15h - 18h15
 VENDREDI : 9h - 12h45
 VENDREDI : 9h30 - 11h45

Une distribution de sacs poubelle jaunes a lieu à l'Agence Postale Communale tous les samedis matin.

Horaires d'ouverture de la médiathèque

LUNDI : fermé
 MARDI : 16h - 18h
 MERCREDI : 10h - 12h / 14h - 18h
 JEUDI : fermé
 VENDREDI : 14h - 18h
 VENDREDI : 10h - 12h

Conseiller numérique

Un conseiller numérique, Victor JOCHER, est mis à disposition de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien Par le Département de la Sarthe, afin d'aider les personnes désirant se familiariser avec les outils informatiques. Pour cela, il sera présent à la mairie de Bouloire le jeudi après-midi de 14h à 17h.

Prochaine permanence :

- jeudi 17 mars 2022
 - jeudi 7 avril 2022

Prendre rendez-vous auprès de la mairie. Tél : 02 43 63 10 90.

Maison France Services

Une maison France Services vient de s'ouvrir au Breil-sur-Mérize. Deux agents proposent aux habitants de la commune et du territoire de les guider dans leurs démarches administratives auprès des services publics.

Une permanence sera mise en place d'ici quelques semaines sur la commune de Bouloire à raison d'une fois par mois environ. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Bouloire. Tél : 02 43 63 10 90.

Pour les personnes ayant un moyen de locomotion, elles peuvent se rendre à la maison France Services du Breil sur Mérize après avoir pris rendez-vous. Tél : 02 72 88 03 62.

Tarifs communaux

LOCATION SALLE POLYVALENTE				
Tarif à la journée, 2 ^{ème} journée : 50% du tarif de la 1 ^{ère} journée				
	Salle Polyvalente avec la cuisine	Grande Salle sans la cuisine	Hall d'entrée avec la cuisine	Hall d'entrée sans la cuisine
Particuliers de Bouloire Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle Pour cérémonie funéraire	/	100 €	/	70 €
Particuliers de Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	200 € + 1€ par ensemble vaisselle individuel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	150 € y compris vaisselle	/
Particuliers hors Bouloire (2) Sans mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	300 €	200 €	/	130 €
Particuliers hors Bouloire (2) Avec mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	300 € + 1€ par ensemble vaisselle individuel réservé (avec perception minimum de 80€)	/	230 €	

LOCATION SALLE POLYVALENTE	2022
Forfait ménage pour particuliers, entreprises ou établissements publics	100 €

Dans tous les cas

- Caution de 500€
 - La location de la salle polyvalente sans la cuisine implique qu'aucun accès à la cuisine ne sera possible pour quelque motif que ce soit.

LOCATION DE SALLES COMMUNALES		2022
Mairie - 1 ^{er} étage	Grande salle	40 €
Château - Rez-de-chaussée		
	Uniquement pour vin d'honneur mariage ou obsèques	70 €
	Associations hors Bouloire	150 €
Boulodrome (locaux et installations)		
	A la journée	75 €
	Pour un week-end	100 €

SOMMAIRE

Mars 2022

Infos

2

Mot du maire

3

Commissions

4

Actualités

11

CCGB

19

Vie des associations

20

Culture

28



Mesdames, Messieurs,
chers Biluriennes et Biluriens,

C'est avec regret que, pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pu organiser, au mois de janvier, les vœux du maire qui sont pour la population, un moment d'échanges et de convivialité.

C'est pourquoi je tiens à présenter en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil municipal tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les habitants de la commune, au personnel des services communaux, aux enseignants, aux associations, aux commerçants et artisans.

Je souhaite à tous que cette année soit une année plus sereine que les 2 années passées et que l'épidémie de COVID diminue. Je vous encourage à être très vigilants car, bien que les protocoles soient allégés, il semblerait que les contaminations repartent à la hausse.

J'ai une pensée particulière pour les habitants de l'Ukraine qui vivent actuellement des événements meurtriers. Un appel aux dons a été organisé par la commune et je remercie les bénévoles de leur engagement afin de pouvoir aider le peuple ukrainien.

Concernant la commune de bouloire, l'aire de stationnement des camping-cars est quasiment terminée et l'ouverture aura lieu dans les jours qui viennent.

La construction des logements seniors Cours du Louvre et du croissant suit son cours et le chantier arrivera à son terme à la fin du mois de juillet. Les logements seront habitables à la fin du mois de septembre 2022.

Concernant la maison médicale, l'extension est quasiment terminée. Il ne restera plus qu'à rénover la partie déjà construite. Le chantier devrait être terminé pour le mois de juillet.

Le Docteur Jean Michel Rannou, chirurgien-dentiste à la maison médicale prend sa retraite au 31 mars prochain. Le Docteur Lauren Devine, jeune chirurgien-dentiste, le remplacera à partir du 4 avril prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au cours de l'année 2021, des difficultés de circulation ont eu lieu sur l'ensemble de la commune à cause de différents chantiers : la rénovation du réseau d'eau concernant plusieurs rues, la construction de l'école de musique, les travaux de la maison médicale, les travaux de rénovation de l'éclairage public, la fibre optique, etc... Tous ces chantiers ayant lieu pratiquement en même temps, il est vrai que par moment, il n'était pas facile de circuler et, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour tous ces désagréments. Les chantiers arrivent pratiquement à leur terme et bientôt tout reviendra dans l'ordre.

Enfin, cette année sera une année d'élections. Les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril 2022 de 8 heures à 19 heures.

Les élections législatives auront lieu le 12 et le 19 juin 2022.

Dans les 2 cas le bureau de vote est dans la salle du Château, Place de l'Eglise.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2022. Que cette année nous apporte des moments de joies, de bonheur et de solidarité.

Prenez soin de vous !

Anne-Marie Deloubes

MAIRIE DE BOULOIRE

10, rue Nationale
T. 02 43 63 10 90 - F. 02 43 63 10 99
ville.bouloire@wanadoo.fr
www.bouloire.fr

Responsable de la publication :

Anne-Marie Deloubes - Maire

Conception graphique et impression :

GRAPHI LOIR - 02 43 79 50 40

Photos : Mairie de Bouloire - © SHUTTERSTOCK

Plusieurs des photos de ce magazine nous ont été confiées par Nadine Cabaret, correspondante du Maine Libre et de L'Echo de Vibraye dans notre secteur et nous l'en remercions vivement.

Commission Urbanisme

Olivier DOUYERE, adjoint aux réseaux et à l'urbanisme



Rappels de quelques règles élémentaires d'urbanisme :

- Nous ne pouvons pas laisser les murs en parpaings d'une clôture de propriété nus. Un enduit doit les recouvrir.
- Une demande préalable doit être faite auprès de la Mairie pour la pose de clôture sur la voie publique, pose de velux, changement de fenêtres.
- Une demande pour toutes constructions de plus de 20 M².
- Dans le périmètre des bâtiments de France, une consultation préalable entre les diverses parties est judicieuse pour avoir une harmonie et trouver un terrain d'entente pour les demandeurs.
- Depuis plusieurs semaines il est possible de transmettre les documents d'urbanisme en dématérialisation.

PLUi



LE PLUi devrait voir son aboutissement en fin d'année 2022 avec son entrée en application.

L'enquête publique

devrait se dérouler au mois de juin de cette année.

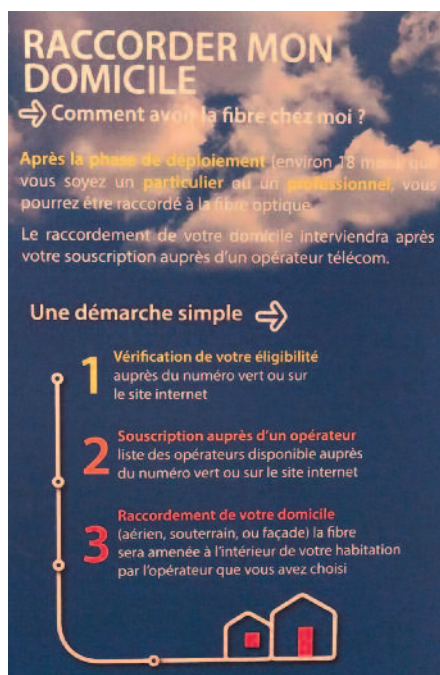
L'élaboration du PLUi est un processus complexe, au long cours, qui s'enrichit, chemin faisant, au fur et à mesure des étapes franchies. Chacune d'entre-elles alimente la suivante pour aboutir, à terme, à l'approbation du document avant son entrée en vigueur.

FIBRE OPTIQUE

Nous arrivons bientôt au terme final du déploiement de la fibre optique. Tout d'abord, nous remercions tous les propriétaires ou locataires des terrains qui ont élagué leurs parcelles pour ne pas gêner le cheminement de la fibre, pas toujours facile pour eux, mais vous avez été très réactifs.

Notre commune a été divisée en trois plaques. Dans quelques jours vous pourrez aller sur le site « **La fibre arrive chez vous** » afin de voir si votre pastille est verte. Quand celle-ci sera verte, vous serez donc éligible à la fibre optique et vous pourrez alors choisir votre

opérateur. Celui-ci raccordera votre habitation au réseau en passant en limite de votre propriété. Vous pouvez également composer le 0800 800 617 (appel gratuit) afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires.



ASSAINISSEMENT

Nous venons de remettre à jour notre plan d'épandage des boues de la station d'épuration. Quatre agriculteurs ont été sollicités et ont répondu favorablement. Merci à eux de mettre à la disposition de la commune les parcelles nécessaires au bon fonctionnement de notre système d'assainissement. Ce n'est qu'un maillon mais indispensable. Dans l'année 2022 une réhabilitation de notre schéma directeur va se mettre en place. Celui-ci, une fois approuvé, va nous donner des orientations pour la réfection de notre station d'épuration et de notre réseau d'eaux usées.

Ce gros chantier se prépare sur plusieurs mois et ne verra son démarrage pas avant le début de l'année 2023. Coût Estimatif du projet : 3.500.000 euros.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public sur notre commune va être réalisée pour un montant de 99.000 euros HT.

Nous allons remettre nos 21 armoires en conformité avec les normes actuelles. Sur la route nationale, nous disposons de passages cloutés le long de cette voie.

8 passages vont être éclairés de façon plus intense pour faciliter la sécurité nocturne sur ses passages. 2 luminaires Leds supplémentaires seront mis en place par passage.

Pour réduire notre facture énergétique 141 points lumineux vont passer en leds.

Les rues concernées sont :

10 rue Pablo Picasso, 1 rue Jacques Prévert, 2 square des Tisserands, 9 square de la Conterrie, 9 rue du Cheval Blanc, 4 rue Claude Chappe.

7 rue de la Boulanderie, 7 rue Jean Rostand, 3 rue des Sablons, 2 Haute Rue 2 rue du Val de Loir

9 rue Chantoiseau, 5 rue du Collège, 18 rue du Jeu de Paume, 6 rue du Val de Loir, 12 chemin de la Guittonnière, 3 rue de la Boulanderie, 7 chemin du Dué, rue nationale à partir du feu rouge en direction du Mans.

ADDUCTION D'EAU

De grosses réfections du réseau d'eau sont en cours de réalisation. Le syndicat d'eau ayant pris en cette année 2021 une bonne résolution pour permettre une rénovation qui était nécessaire sur le réseau, celui-ci n'en finissait de se casser et d'engendrer des désagréments sur le cheminement et l'apport d'eau potable pour la population et souvent le week-end.

Les rues concernées sont la rue du Jeu de Paume, la rue du Collège, la rue du Docteur Dumont, la rue du Val de Loir jusqu'au château d'eau de la Crance, la rue de Thorigné jusqu'à la route de la Bouillière.

Une deuxième tranche sera réalisée en milieu d'année, en partant du château d'eau de Bourdigné. Le montant total de ces travaux pour la commune de Bouloire s'élève à 1.100.000 euros HT.

De grosses difficultés de circulations ont été occasionnées pour ces travaux. Nous sommes désolés des perturbations que cela a engendré à la population, mais cela devenait urgent de les réaliser.

Commission Voirie

Régis PASQUIER, Adjoint à la voirie



Voirie

La réfection de routes a été réalisée au cours de l'été dernier sur la route de la Janvierie et du Bouquet. Les fossés seront nettoyés début avril. Les revêtements en partie été refaits dans le Square du Cormier et le lotissement de la Conterrie.

Pour 2022, nous prévoyons rénover le chemin de la Courbe.

Rue Jean Rostand, les arbres qui posaient des problèmes notamment aux murs de clôtures des habitations et au revêtement de la rue ont été arrachés et remplacés par des chênes verts qui sont moins envahissants.



*Les chênes verts plantés
Rue Jean Rostand.*

Voies vertes

Deux projets sont en cours d'analyse :

- Route De Saint-Mars de Locquenay, de la Gendarmerie à la route des Pelonnières.
- Route de Coudrecieux, du chemin de Maunon à la rue des Ruelles.

Une jonction est à l'étude pour relier Le chemin de Maunon, à la prairie Zone Humide.

PIRLV (Plan d'incitation au respect des limitations de vitesse)

Plan d'aménagement des entrées de

l'agglomération.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2022, il sera construit des ouvrages afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Les rues concernées sont :

- Rue de la gare (aménagement du carrefour de Gué-Marie)
- Rue du Val de Loir
- Rue du Jeu de Paume
- Rue du collège

Aire de camping-cars

Un aménagement important a été réalisé, sur l'ancien terrain de camping, au cours de l'année 2021.

Une aire de camping-cars a été aménagée. Douze places de stationnement ont été créées et une voirie a été mise en place.

L'ouverture de cet aménagement est prévue pour le 19 mars 2022.



Problème de ragondins

La commune a adhéré à un organisme, « Polleniz » présent en Pays de Loire, afin de permettre de réguler les rats sur notre territoire et pouvoir ainsi indemniser les piégeurs agréés. Actuellement, il est piégé environ 150 rats par an sur la commune. La Société Polleniz peut nous apporter son aide sur plusieurs points (frelons asiatiques, plantes envahissantes, chenilles processionnaires, etc...)

Pour cela, un bureau devra être constitué pour faire la gestion au niveau de la Commune.

Parking rue montreul

L'aménagement du square de la Rue Montreul, face à la cantine scolaire, a été recompacté car, lorsqu'il pleuvait abondamment, d'énormes flaques d'eau envahissaient le parking. Certains parterres ont été supprimés afin de gagner des places de stationnement.



Le Square de la Rue Montreul aménagé.

Esplanade du monument aux morts

Le terrain de l'esplanade du Monument aux Morts devenant vieillissant, un réaménagement a été effectué afin de rendre cet endroit plus accueillant.



Commission Bâtiments

Jean-Pierre Harasse, Adjoint aux bâtiments



Les bâtiments : réalisations et projets

Les travaux d'extension de la **Maison Médicale** suivent normalement leur cours sous la conduite de l'architecte, Mr Frédéric Barbier. Cette extension, organisée autour d'une « rue intérieure » accroîtra la surface de la Maison Médicale de 256 m².

Cela permettra notamment de mettre à disposition des médecins actuellement en place des cabinets plus vastes, de créer de nouveaux cabinets pour les professions médicales et paramédicales, un espace beaucoup plus vaste et mieux adapté pour les activités de la kinésithérapeute, une salle de réunion et de pause, etc.

L'investissement est important (614.000 euros HT, plus honoraires et frais annexes) mais l'enjeu pour la municipalité et de créer les meilleures conditions pour attirer les professionnels et de proposer une offre de soins complète pour l'avenir. Une première subvention de 75.000 euros de la région a été obtenue pour cette réalisation.

Sauf imprévu le chantier devrait être terminé en juillet.



Les travaux d'extension de la Maison Médicale.

Non loin de là, les 5 pavillons locatifs construits par Sarthe-Habitat dans le **secteur des Cours du Louvre et du Croissant** poussent très vite. Le programme comprend 4 logements T3 et un logement T2 dédiés aux personnes âgées. Ils sont évidemment de plain-pied et leurs équipements -sanitaires notamment- sont conçus pour être tout à fait adaptés aux besoins des locataires.

Une fois les logements terminés dans le courant de l'été, il faudra finaliser les travaux de voirie, d'aménagement des espaces de stationnement, des espaces verts etc. qui, eux, sont du ressort de la commune.

Ces logements seront loués et gérés par l'organisme Sarthe-habitat à partir du début du mois de septembre.

Une fois ces deux opérations terminées, ce secteur du centre-bourg compris entre la Rue Nationale et la Maison Médicale, secteur longtemps sinistré, aura fort belle allure.



Les logements Cours du Louvre et du Croissant en construction.

D'ores et déjà, la rampe d'accès adaptée aux personnes handicapées a été réalisée pour desservir les trois surfaces commerciales (Fleuriste, Magasin de vêtements, future pizzeria) situées en bordure de la rue Nationale. Elle a été conçue en parfaite harmonie (pavés, rambarde métallique) avec les aménagements récents de la Rue Nationale pour un coût de l'ordre de 35.000 euros.



Deux autres bâtiments ont fait l'objet d'une opération de rénovation :

La toiture de la structure de **l'ancien Mille-Club** situé sur le parking de la salle Polyvalente était délabrée.

L'ancienne toiture, ou ce qui en restait, a

fait place à une structure esthétique réalisée par l'entreprise locale de Nicolas Guillard pour un coût de 25.961 euros partiellement financé par une subvention de région de 10.000 euros.



L'ancien Mille-Club rénové qui sert actuellement d'abribus pour les collégiens.



Le bâtiment de l'ancien terrain de camping a été préservé pour servir de salle de rencontre aux futurs usagers de l'aire de camping-cars. Toutes les cloisons intérieures du bâtiment ont été retirées, la toiture, les enduits extérieurs refaits, etc. Le coût total des travaux est de 16.755 euros.



Le bâtiment rénové de l'aire de camping-cars.

Les locaux de la Poste qui abritent maintenant **L'Agence Postale Communale** ont été totalement rénovés.

Un bureau annexe a aussi été aménagé. Ces travaux ont été intégralement financés pour un montant de 40.000 euros par la Poste, conformément à l'accord passé avec elle.



L'Agence Postale Communale.

Par ailleurs, nous travaillons sur plusieurs projets :

Le plus important consiste à procéder à **une extension** de la mairie. Cette extension répond à un réel besoin. Les personnels administratifs travaillent dans des espaces étroqués, les élus n'ont pas de bureau, les conditions d'accueil des visiteurs ne sont pas bonnes...



La surface nouvelle de l'ordre de 145 m² permettra de créer plusieurs bureaux et un accueil beaucoup mieux adapté pour le personnel et pour les visiteurs. Les

espaces actuels feront aussi l'objet de travaux de rénovation. Tout sera de plain-pied. À cette occasion, la vieille chaudière fuel sera éliminée et un nouveau mode de chauffage sera installé.

Le coût des travaux est pour le moment estimé à 767.900 euros HT et c'est sur cette base qu'une subvention de l'état a été sollicitée.

À l'étude aussi une **extension de l'Atelier du Service Technique**, rue du Collège. Là aussi il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil du personnel mais aussi de répondre à de nouveaux besoins. La création de vestiaires femmes est notamment nécessaire dans la mesure où le service peut être appelé à accueillir des personnels féminins (en stage notamment). Il faut aussi aménager un local de rangement pour les produits (peintures notamment) qui font l'objet d'un rangement réglementé. Le coût est estimé à 80.750 euros HT. Cette extension doit voir le jour à la fin du second semestre.



Également sur le terrain de l'atelier devrait voir le jour courant 2023, un local dédié au **rangement des matériels des associations**. Il a pour vocation de remplacer le local situé sur le terrain du boudrome qui a été détruit par un incendie il y a 3 ans. L'indemnisation reçue de la Compagnie d'Assurances (près de 70.000 euros) contribuera à son financement.

Commission Fleurissement

Anita GENET, responsable de la commission fleurissement



Cette année 2021, la commune a commencé la réfection des parterres autour de la Poste.

Une vingtaine d'arbustes « art topiaire » ont été acquis pour cette rénovation.

Malheureusement, les habitants ont à peine eu le temps d'apprécier le travail effectué par les agents communaux, que de nombreuses dégradations ont été occasionnées soit par des chauffeurs peu vigilants ou par des piétons. Le plus inadmissible est le vol de 6 de ces arbustes pendant les fêtes de fin d'années.

Malgré ces désagréments, il est toutefois envisagé une seconde phase afin de continuer l'embellissement du pourtour du rond-point, prévue au cours du premier semestre 2022.



Les plantations avant le vol des arbustes art-topiaire.



Les dégradations occasionnées par un véhicule.

Commission CCAS

Anita GENET, Adjointe au CCAS

Recherche de medecins

Le système de santé devient de plus en plus critique dans toutes les régions de France. Notre petite ville de Bouloire n'y échappe pas et bientôt les biluriens risquent de se retrouver sans médecin.

Régulièrement, nous contactons le cabinet de recrutement avec qui nous avons signé un contrat lors du mandat précédent afin de faire venir un médecin à Bouloire, mais jusqu'à présent, aucun retour positif. Il s'avère très compliqué de trouver un médecin qui veuille bien venir travailler en milieu rural.

La situation ne va pas en s'améliorant sachant que de nombreux médecins du territoire vont bientôt partir à la retraite et qu'ils n'auront pas de remplaçant.

L'état propose que des infirmières ayant suivi une formation spéciale remplacent les médecins....

La pharmacie, afin de faire face à ce manque de praticiens, propose des

téléconsultations, c'est-à-dire des consultations en ligne.

Le Docteur Rannou, Chirurgien-Dentiste à Bouloire, partira à la retraite fin mars 2022. Il a réussi à trouver une remplaçante qui s'installera dans son cabinet à partir du 1^{er} avril 2022.



Le Docteur Jean-Michel Rannou qui part en retraite fin mars.



Le Docteur Lauren DIVINE, la remplaçante du Dr RANNOU.

Nous espérons que les travaux d'extension et de rénovation de la maison médicale pourront attirer des médecins et autres professionnels de santé.

Foyer soleil

Les résidents ont vécu une période difficile en début d'année car, à cause des conditions sanitaires, les visites étaient interdites.

En mars et avril 2021, ils ont pu bénéficier en priorité du vaccin contre la COVID 19, grâce à la directrice Madame Leroux qui s'est démenée pour se procurer le précieux traitement.

La troisième injection a été faite courant octobre.

En septembre, nous avons eu la chance de fêter les 100 ans de Germaine Bérouard, née le 29 septembre 1921 et résidente du Foyer Soleil depuis sept ans. C'est en présence de sa famille, ses amis, les membres du CCAS et du personnel, de Mme le Maire, et de quelques élus municipaux qu'elle a donc soufflé ses cent bougies. Germaine, qui a bon pied bon œil, espère bien couler encore de nombreux jours heureux parmi les résidents du Foyer Soleil.



Germaine notre centenaire.



Germaine soufflant les bougies sur le gâteau confectionné par Katia, la cuisinière du Foyer Soleil.

Toujours en raison des conditions sanitaires défavorables, Mme le Maire et les membres du CCAS n'ont pas assisté au traditionnel repas de Noël avec les résidents.

Au mois de novembre 2021, le CCAS a pris la décision de remettre en place un Conseil de Vie au Foyer Soleil. Le rôle de ce Conseil étant de faire des propositions en vue d'améliorer les conditions de vie au sein de l'établissement.

Des élections ont été organisées et la première réunion a eu lieu le 1^{er} mars 2022.

COVID 19

Cette année encore, le COVID-19 a perturbé beaucoup de festivités... Entre autres le repas de nos chères têtes blanches qui n'a pu avoir lieu cette année encore.

C'est pourquoi, comme en 2020, les Biluriens de plus de 75 ans ont reçu 15€ en bon d'achat à utiliser dans les commerces alimentaires de Bouloire.

En attendant la reprise du cours de notre vie comme auparavant, il est important que chacun prenne soin de sa santé et de celle des autres.

Le vaccin, les gestes barrières dont on nous parle régulièrement dans les médias ne sont pas que pour les autres.

Chacun d'entre nous peut contribuer à l'élimination de ce virus en étant vigilant.

Alors soyez prudents !!!

Chantier « argent de poche »

Pendant les vacances d'automne, du 25 au 29 octobre 2021, 9 adolescents, âgés entre 14 et 18 ans, ont participé au



Un résident du Foyer Soleil venu prêter Main-Forte.

chantier « argent de poche » organisé par le service jeunesse de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien.

Cela permet à des jeunes de la commune d'effectuer un travail utile pour la commune et de percevoir une indemnité à la fin de la période. Ils ont fabriqué principalement un jeu de la grenouille en bois pour les résidents du Foyer Soleil, et une boîte à insectes.

Ce chantier s'est effectué en collaboration avec un menuisier de Bouloire, la présence d'un conseiller municipal et de certains résidents du Foyer Soleil. Cela a été une grande réussite avec un échange intergénérationnel, la découverte du travail du bois et le travail en équipe.

Un grand merci à Dimitri Levillain, Rémy Launay, Sylvère Girault, Fabienne Leroux, les résidents du Foyer Soleil, et bien sûr tous les jeunes qui ont participé à cette semaine avec beaucoup de bonne humeur.

L'expérience du chantier « argent de poche » devrait être renouvelée pour les prochaines vacances scolaires.



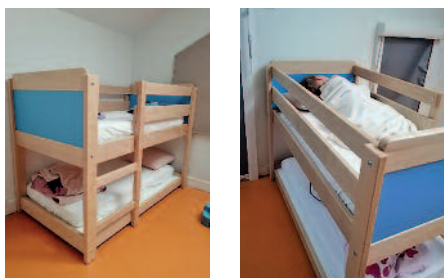
Sylvère Girault et les jeunes en plein travail.

Commission Ecoles et Culture

Jocelyne ASSE-ROTTIER, Adjointe aux Ecoles et à la Culture



C'est à nouveau dans un contexte de pandémie que la rentrée 2021-2022 s'est effectuée. Les effectifs scolaires étaient de 242 élèves (85 enfants à l'Ecole Maternelle et 157 à l'Ecole Élémentaire), un nombre constant mais avec beaucoup d'inscriptions en petite section de l'Ecole Maternelle. Afin de répondre à cette augmentation de jeunes enfants, nous avons dû équiper le dortoir de 6 lits supplémentaires superposés.



Nous continuons de doter les classes en équipements numériques avec l'achat de 4 ordinateurs portables pour les enseignants et d'une valise mobile pour les classes comprenant 6 ordinateurs portables et 4 tablettes. Nous avons bénéficié du plan de relance de l'état « socle numérique dans les écoles » permettant une subvention de 70 % du montant de l'achat.

Nous avons également adhéré à « e-primo » auprès du rectorat de Nantes, qui permet la mise en place d'un environnement numérique de travail à l'école pour les enseignants, les familles et les autres acteurs scolaires. Cet outil sera opérationnel en septembre 2022,

Au regard de la situation sanitaire encore très fragile, il n'y aura probablement pas de classe découverte cette année.

Le 11 novembre, 9 enfants volontaires, de l'école élémentaire, ont participé à la cérémonie au Monument aux Morts en lisant un texte préparé par les enseignants.



La cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts.

Malgré toutes les difficultés liées à l'absence du personnel contaminé par la Covid 19, nous avons évité la fermeture de la cantine grâce à la disponibilité du personnel et l'implication d'un bénévole et de certains élus.

La découverte du patrimoine local représente un intérêt dans les projets pédagogiques puisque des classes du collège ont bénéficié de visites guidées organisées par une guide conférencière du Perche Sarthois, du château, de l'église et de la chapelle du cimetière.



Les élèves du Collège très attentifs pendant la visite guidée.

Durant les vacances de mars 2021, l'équipe d'animateurs du service jeunesse du Gesnois Bilurien, a proposé également une découverte du château de Bouloire et à l'issue de cette animation, les enfants ont réalisé une maquette qui fut exposée dans le hall d'Epidaure.



Pendant les vacances de la Toussaint, dans le cadre d'un dispositif national « C'est mon Patrimoine », le service jeunesse de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien et le Perche Sarthois ont animé conjointement un stage de 3 jours de musique et de danse.

Après maints reports, au mois de septembre, au Théâtre Epidaure, Mathilde Taupin, fondatrice de l'agence MORFOZE, nous a fait un retour de 600 ans en arrière, en proposant au public, une conférence sur l'hypothèse d'une restitution du château au 15ème siècle. Cette conférence très intéressante a été

très appréciée des spectateurs.



Mathilde Taupin au cours de sa conférence.

Courant décembre, le hall d'Epidaure a accueilli une exposition « la Shoah et la bande dessinée », en partenariat avec le Mémorial de la Shoah. Une dizaine de classes ont pu la découvrir. Cette exposition faisait écho à un spectacle destiné aux scolaires, sur une histoire peu connue, celle des camps de concentration pour les tziganes de 1940 à 1945,



C'est avec plaisir que nous retrouvons le théâtre Epidaure et sa saison culturelle riche, intense et prometteuse. Afin de soutenir les intermittents du spectacle, la Compagnie Jamais 203 a reprogrammé sur la saison 2021-2022, tous les spectacles annulés à cause du Covid 19, au cours des deux dernières saisons.

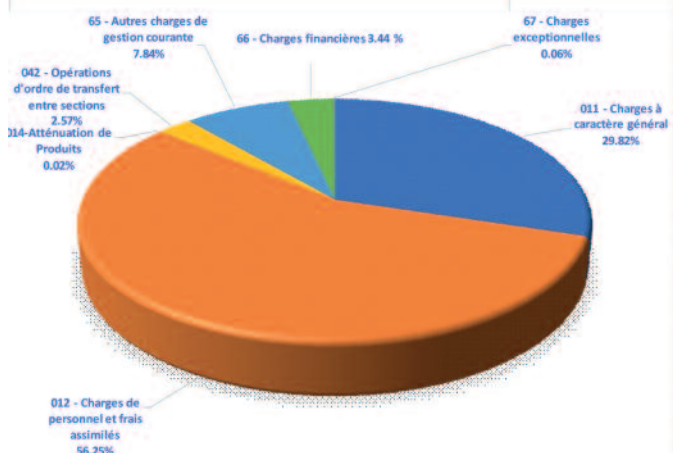
La nouvelle école de musique inter communale, située rue des Maillets, a ouvert ses portes aux élèves et à l'union musicale de Bouloire le 3 janvier 2022.

C'est dans un bâtiment entièrement rénové que les musiciens et les choristes pourront faire leur apprentissage. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour que ce local soit très agréable et fonctionnel

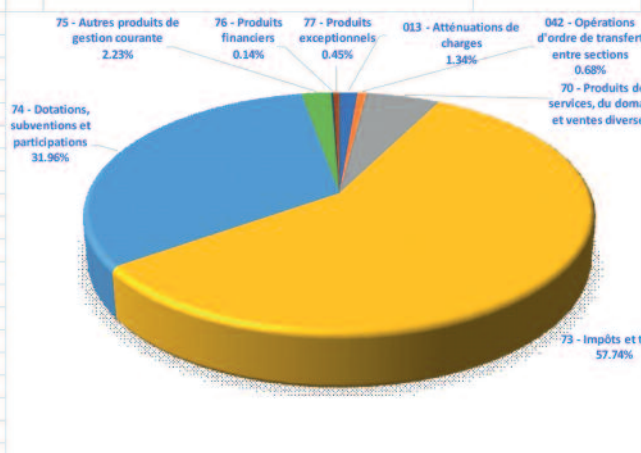


Budget de fonctionnement 2021

Dépenses	Montant en €
011 - Charges à caractère général	441 867
012 - Charges de personnel et frais assimilés	833 628
014 - Atténuation de Produits	347
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 020
65 - Autres charges de gestion courante	116 211
66 - Charges financières	50 941
67 - Charges exceptionnelles	884
68 - Provisions semi-budgétaires	1 000
Total	1 482 897

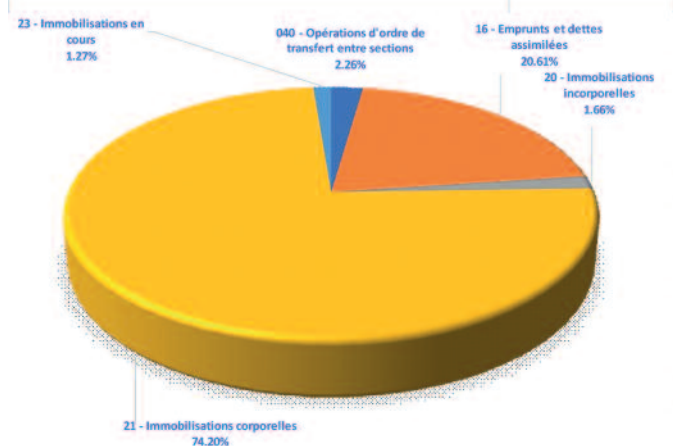


Recettes	Montant en €
013 - Atténuations de charges	29 559
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 953
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	120 077
73 - Impôts et taxes	1 269 459
74 - Dotations, subventions et participations	702 681
75 - Autres produits de gestion courante	48 809
76 - Produits financiers	3 106
77 - Produits exceptionnels	9 887
Total	2 198 531

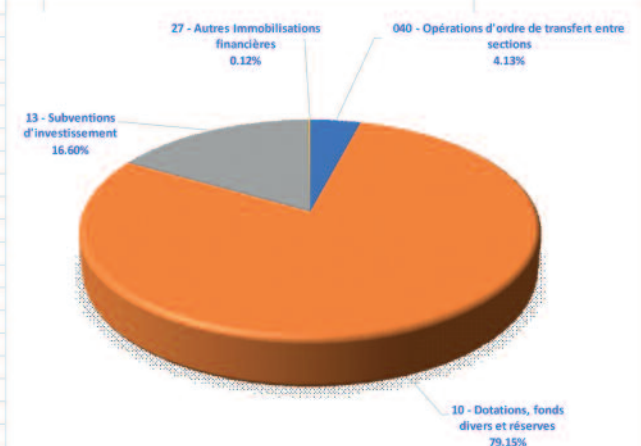


Budget d'investissement 2021

Dépenses	Montant en €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 953
16 - Emprunts et dettes assimilées	136 406
20 - Immobilisations incorporelles	10 999
21 - Immobilisations corporelles	491 155
23 - Immobilisations en cours	8 423
Total	661 937



Recettes	Montant en €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 020
10 - Dotations, fonds divers et réserves	729 173
13 - Subventions d'investissement	152 925
27 - Autres Immobilisations financières	1 061
Total	921 179



ENEDIS

vous informe

Toujours plus proche avec Enedis à mes côtés

Disponible sur iOS et Android, l'application destinée aux élus et au grand public offre de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant votre code postal, vous pouvez accéder aux fonctionnalités enrichies d'Enedis à mes côtés sur votre smartphone ou tablette.

UNE APPLI qui permet :

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manœuvres pour réalimenter son foyer,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? ».

Gratuite ET SIMPLE



Elaguer

Aux abords des lignes électriques

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement l'élagage de mise en sécurité aux abords des réseaux électriques de distribution. Dans ce cadre, nous faisons appel à des prestataires spécialisés et prenons en charge la prestation. La végétation étant votre propriété, le bois et les déchets résultant de cet élagage seront laissés sur votre propriété.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT: Déclaration de travaux en service sur l'ensemble du quartier unique: <https://www.reseau-ec-canal.fr/actualites/actualites/>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

ÉLECTRICITÉ PRUDENCE : GARDONS NOS DISTANCES

Votre interlocuteur
Enedis vous informe

L'ouverture de la saison de pêche approche ! Avis aux pêcheurs, attention aux lignes électriques !

Quelques petits rappels de sécurité pour rester prudents et bien vérifier l'environnement qui vous entoure !

CONSEILS

- Restez éloigné des ouvrages électriques
- Ne tentez pas de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

- 1 Interdire l'accès pour éviter un autre accident.
- 2 Rester à distance des personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique pour éviter d'être vous-même électrisé voire électrocuté.
- 3 Alerter en appelant le 18 (Pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (Police), ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

Numéro d'Urgence Dépannage Électricité

Pour les particuliers : 09 726 750 + n° du département

Pays du Mans

Rénovation énergétique

Pour Conseiller, accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique de leurs logements, Le Pays du Mans lance une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

Le périmètre d'action du Pays du Mans vis-à-vis de cette action est aujourd'hui composé de 6 EPCI, les communautés de communes Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien, Le Sud Est Manceau, l'Orée de Bercé Bélois et la Champagne Conlinoise et Pays de Sillé mais également la communauté urbaine Le Mans Métropole, réparties sur 1 611 km², représentant 92 communes et comptant 319 768 habitants (population totale, 2018, INSEE).



Dans un contexte d'enjeux climatiques et de hausse du prix de l'énergie, ce service a pour objectif d'aider les particuliers à diminuer leurs factures énergétiques et améliorer leurs confort et leurs cadres de vie.

La plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays du Mans, permettra aux propriétaires, possédant un logement sur le territoire, de bénéficier **d'un conseil et d'un accompagnement personnalisés**, tout au long de leurs démarches de rénovation énergétique.

Ce **service -gratuit-** s'adresse **aux occupants, aux bailleurs** (maison individuelle et copropriété) et **aux propriétaires des locaux commerciaux, service ou association** (surface de plancher de moins de 1000m²) dès lors qu'ils souhaitent bénéficier d'information neutre sur la rénovation énergétique et être accompagnés dans cette démarche.

Ce dispositif se déploie en deux temps sur le Pays du Mans :
- **de Janvier jusqu'à fin mars**

Dans un premier temps, le Pays du Mans a signé une convention transitoire avec Sarthe Nature Environnement portant l'espace info énergie (dispositif France RENO'V au niveau local). Les ménages possédant un logement sur le Pays du Mans, peuvent demander conseil et information auprès de Sarthe Nature Environnement.

Une permanence téléphonique est mise en place ainsi que des rendez-vous physiques l'après-midi pour répondre aux questions.



Sarthe Nature
Environnement

10, rue Barbier 72000 Le Mans

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél : 02 43 28 47 93

Prise de rendez-vous sur le site internet :

<https://www.dialogwatt.fr/#/dialogwatt/rendez-vous>

- **à partir du printemps**

Suite au lancement d'un marché public pour l'animation, le suivi et la réalisation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique, le Pays du Mans a désigné un prestataire qui l'assiste dans la mise en place d'un service plus complet.

Nous vous donnons rendez-vous au salon de l'habitat du 18 au 20 mars 2022.

Ce dispositif est cofinancé avec la Région et les CEE avec 5 entreprises signataires :



Incivilités

City-stade

La Commune de Bouloire a installé un filet d'une hauteur totale de 6 mètres en bordure du City-stade afin de préserver les habitations riveraines et d'éviter que les ballons arrivent dans les jardins mitoyens. Malgré ce filet, des ballons arrivent à passer et les usagers du City-Stade vont les récupérer dans les jardins, sans autorisation, occasionnant des dégâts sur les clôtures. Ces désagréments, pour les riverains, deviennent récurrents et aboutissent à des conflits qui ne devraient pas avoir lieu.

Nous demandons aux utilisateurs du City-Stade d'être très vigilants, faute de quoi les propriétaires des jardins porteront plainte auprès de la gendarmerie.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, le terrain de boules, les parkings, etc... et ce par mesure d'hygiène publique.

Nous demandons aux propriétaires d'animaux de veiller au respect de cette réglementation et d'utiliser des sacs pour récupérer leurs déjections, sous peine d'une amende de 100 €.

Animaux errants

Nous constatons une recrudescence d'animaux errants sur la commune de Bouloire.

Tout animal en divagation et récupéré par un élu ou un agent de la commune est mis au chenil communal puis récupéré par la Société MOLOSSES-LAND avec qui la commune a signé une convention. Les tarifs de séjour au chenil de la commune sont les suivants :

ANIMAUX DIVAGANTS	2022
Intervention d'un élu ou d'un agent communal pour 1 animal errant	30 €
Prise en charge d'1 chien au chenil	15 € par nuit
Frais de tatouage et/ou frais vétérinaires	Coût réel

Dépôts d'ordures sauvages

Des dépôts d'ordures sauvages sont déposées régulièrement sur le territoire de la commune. Ce type de dépôt est interdit et passible d'une amende.

DEPOTS SAUVAGES	2022
Taxe pour dépôt sauvage de déchets, sacs d'ordures ménagères, sacs jaunes ...	100 €

Rappel citoyenneté

TRI SÉLECTIF

Nous vous rappelons que la zone « tri sélectif » n'est pas une déchèterie. Tous les déchets tels que papier, verre, vêtements... doivent être mis dans les bacs de tri ou déposés en déchèterie et non au pied des bacs : parking salle polyvalente, Rue Jean Rostand, Rue de la Petite Charmoie, Rue Montreul.

Stationnement gênant

Il est constaté que régulièrement des automobilistes font preuve d'incivilité concernant le stationnement. Cela présente un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et gêne la circulation. Certains confondent également piste cyclable et place de stationnement. Nous vous rappelons que tout stationnement gênant est passible d'une contravention.

Nuisances sonores

Il est rappelé à tous les habitants que les horaires pour tondre la pelouse ou pour tous travaux pouvant occasionner des nuisances sonores sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche de 10h à 12h

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter votre voisinage !

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts et autres déchets est **strictement interdit** toute l'année en vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et passible d'une contravention de 3^{ème} classe : 450€.

Etat Civil



NAISSANCES

La Commune de Bouloire a enregistré 24 naissances dont deux sur la commune., au cours de l'année 2021. Nous souhaitons donc la bienvenue à :

Tyler, Rose, Kylian, Juhel, Thaina, Mayana, Milo, Juliette, Charlie, Léna, Bérénice, Lyana, Anna, Noélie, Louna, Valentin, Alban, Tiago, Mattéo, Gabriel, Ewen, Thylio, Matéïs et Nao.

MARIAGES

Nous avons célébré 6 mariages et 4 PACS au cours de l'année 2021, malgré le COVID qui a freiné tous les rassemblements de familles.



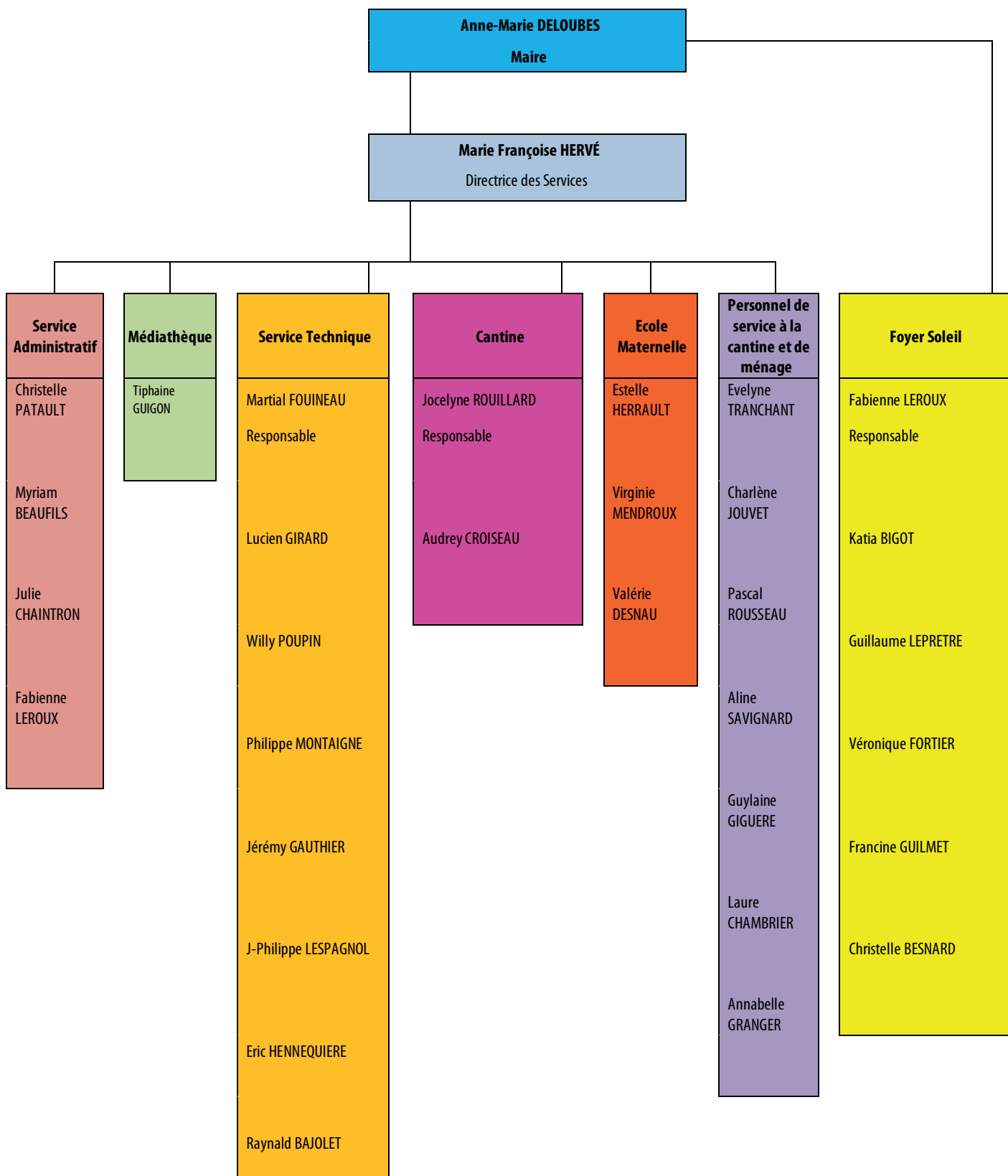
DÉCÈS

25 décès ont été enregistrés en 2021, dont 4 ont eu lieu sur la commune de Bouloire.



Personnel Communal

Organigramme des Services



Depuis le mois de novembre 2021, l'agence postale communale est ouverte et tenue par Madame Fabienne DENAES, embauchée à mi-temps.

C'est également au mois de novembre 2021 que Julie CHAINTRON est venue rejoindre les services administratifs de

la mairie de Bouloire en tant qu'agent d'accueil. Elle y est embauchée à mi-temps.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Fabienne et Julie sur la commune de Bouloire.

La zone humide de Bouloire

devient l'Espace Naturel sensible De Gohan



Haut lieu de balade et de pêche, cette zone humide cache bien d'autres intérêts.

En mai dernier le Département a classé cette zone humide en site « tremplin » Espace Naturel Sensible (E.N.S.), véritable rampe de lancement pour l'intégration du site dans le réseau départemental des sites E.N.S. actuellement au nombre de 17, pour préserver et valoriser une biodiversité particulièrement remarquable. Le but de ce dispositif est d'asseoir l'ensemble des critères de labellisation par l'intermédiaire d'un document de gestion qui identifiera concrètement les travaux de gestion, de restauration, les suivis écologiques, les travaux sur les sentiers et les outils de valorisations.

Dans un premier temps, un Comité de pilotage va se constituer permettant d'associer l'ensemble des acteurs en relation avec les usages du site (élus de la commune, technicien du département, communauté de communes, association de randonneurs, pêcheurs...).

Dans ce périmètre E.N.S. (18 hectares) des parcelles classées en « Zones compensatoires » seront gérées en totalité par le département, celles-ci relèvent des mesures Éviter-Réduire-Compenser (E.R.C), en lien avec différents travaux d'aménagements routiers (Zone de dépassement de la RD 357, échangeur de Connerré.). Des travaux de restauration ont déjà eu lieu à l'automne dernier, d'autres seront réalisés dans les années à venir selon un programme de gestion acté par

une convention entre la Commune et le Département.

Les inventaires écologiques réalisés en amont des travaux de restauration des « zones compensatoires », ont permis d'identifier quelques espèces patrimoniales telles que l'Agrion de Mercure (libellules) et un cortège d'oiseaux inféodé à ces milieux naturels composés de saulaies, ripisylves, haies et bosquets.



L'Agrion de Mercure.

A noter aussi la présence du Muscardin, micromammifère présent dans les haies de noisetiers.



Le Muscardin.

Le meilleur reste certainement à venir puisque ces parcelles renferment une végétation variée propice à l'installation de nouvelles espèces.

Une étroite collaboration avec le Département permettra de gérer les parcelles non concernées par ces mesures compensatoires, il s'agit des étangs de pêche, des sentiers de randonnée, d'une prairie humide qui fera probablement, l'objet de travaux de restauration.

Afin de valoriser le site, des animations pédagogiques pouvant accueillir du public ainsi que des scolaires pourront être mis en place. Des panneaux explicatifs ainsi qu'une plaquette de présentation du site sont aussi prévus.



Commerces et artisans :

du nouveau à Bouloire

Un magasin de vente de vêtements a ouvert au 80 Rue Nationale.



Monsieur Franck Herbelin a repris le magasin de presse-tabac-journaux au cours du mois de novembre 2021 en remplacement de Madame Coupé.



L'auto-école « La Bilurienne » est venue s'installer à la place de la boulangerie Guibout, Place de l'Eglise.



Charline CHÉRON s'est installée comme taxi et transport médicalisé au début de l'année 2021.



Nous souhaitons bienvenue et réussite à ces nouveaux commerçants !

Perche Sarthois :

Tourisme en Pays d'art et d'histoire

Le Pays du Perche sarthois, est un établissement public créé en 1995 ; structure de coopération au service des collectivités pour la mise en œuvre de projets de développement du territoire.

Les adhérents sont le Conseil départemental de la Sarthe et les Communautés de communes : Maine Saosnois, Gesnois Bilurien, Huisne sarthoise, Vallées de la Braye et de l'Anille.

Son territoire regroupe 85 communes et près de 85 000 habitants.

Le Perche sarthois porte des actions dans les domaines suivants :

- la préservation et la valorisation du patrimoine, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire,
- la réalisation de l'inventaire général du patrimoine,
- le développement de l'offre touristique locale et la promotion touristique,
- la commercialisation de circuits touristiques pour les groupes,
- la planification stratégique par la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Climat Air Energie Territorial
- le développement des circuits alimentaires de proximité dans les restaurants scolaires,
- la mise en œuvre des politiques contractuelles,
- l'animation du Conseil de Développement,
- les conseils aux porteurs de projets publics et privés.

Carte du Pays du Perche Sarthois Communautés de communes



Le 21 septembre 2020, les 106 délégués titulaires au Comité syndical ont élu Monsieur Pierre CRUCHET, nouveau Président du Perche Sarthois, succédant ainsi à Monsieur Philippe GALLAND.

Tous les documents, toute l'actualité du Perche Sarthois sont à retrouver sur le site internet www.perche-sarthois.fr ou sur la page Facebook du Perche Sarthois : www.facebook.com/perchesarthois

Contact : Tél. 02 43 60 72 77

Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun BP 90100 - 72404 La Ferté-Bernard



Derniers travaux

de la commune

Ouverture de l'aire de camping-cars

L'aire de camping-cars a ouvert le vendredi 18 mars 2022. Depuis, nous constatons qu'il est occupé tous les jours.



Parterres du rond-point de la Poste

Fin de rénovation d'une partie des parterres du rond-point de la poste.



Avant.



Avant.



Après.

L'actualité de la Communauté de Communes

Le Gesnois-Bilurien

A l'aube de cette nouvelle année, c'est accompagné de vos élus que je m'adresse à vous au travers de votre bulletin municipal. Cette proximité démontre le lien étroit et indéfectible qui nous unit tous.

Je sais qu'en ce moment, c'est difficile. Difficile de se projeter, difficile de croire à l'avenir, gérer ses angoisses sourdes. Plus que jamais les élus mettent toutes leur énergie pour faciliter ou améliorer votre quotidien à l'échelle communale et communautaire.

Je suis conscient qu'il n'est pas toujours aisé d'appréhender la valeur ajoutée de son appartenance à une communauté de communes. Et pourtant au quotidien vous utilisez ou rencontrez des services communautaires concrets comme les structures d'accueil de la petite enfance-enfance jeunesse dont profite les jeunes parents qui permet également aux entreprises locales d'être assurées d'une certaine fidélisation géographique de leurs salariés, aux collectivités d'éviter l'angoisse de la fermeture de classes à

répétition, mais aussi la collecte des ordures ménagères, les aires d'accueil des gens du voyage, le centre aquatique de Sitellia, le transport des élèves pour s'y rendre, l'école de musique intercommunale, le développement économique du territoire, l'assainissement non-collectif, le déploiement des prises de la fibre optique chez l'habitant, demain la mobilité pour tous, et ce ne sont là que quelques exemples parmi près d'une vingtaine exercés par la collectivité. Vous le voyez, ce sont des moyens mis en commun pour des projets à grande échelle permettant une vraie équité territoriale.

Bien entendu exercer ces compétences suppose une totale adéquation avec les communes membres. Votre maire qui croyez-moi avec son équipe très investie défend vigoureusement les intérêts de son territoire à également cette vision pragmatique et objective d'avancer ensemble dans un seul but qui n'est autre finalement que notre seule mission : rendre le meilleur service à la population.

Au printemps en unissant nos forces nous avons réussi à ouvrir un centre de vaccination. La situation s'améliorant, celui-ci a fermé ses portes en octobre et les locaux remis à disposition du public. Malheureusement la situation sanitaire se dégradant à nouveau depuis, nous recherchons ensemble, y compris à une échelle supra des solutions sans interférer sur la vie sociale qui a repris, du moins tant que cela sera possible.

Votre commune qui garde toute ses prérogatives tout en partageant certaines, est une pièce essentielle dans ce mécanisme solidaire. Ensemble nous allons plus loin.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année 2022 et fait le vœu que la situation sanitaire nous permettra de nous rencontrer très vite pour échanger.

André Pigné
Président de la CCGB

Après un an de travaux, l'école de musique intercommunale a quitté ses locaux du Centre Epidaure pour s'installer en début d'année dans les locaux totalement rénovés de l'ancienne école élémentaire de la rue des Maillets.

Enseignants et élèves disposent là d'un très bel outil avec 5 salles de formation, une petite salle de concert, une salle dédiée aux Musiques Actuelles, un espace d'accueil etc

Côté Rue des Maillets, l'ancien mur un peu tristounet a été abattu et la façade du bâtiment totalement rénovée présente un aspect tout à fait avenant.

Les utilisateurs apprécient la qualité des nouvelles installations et notamment les excellentes conditions d'insonorisation. Les conditions sont réunies pour favoriser le développement de l'enseignement de la musique et le rayonnement de la culture musicale.

Les responsables de la Communauté de Communes ont à cœur d'optimiser le mieux possible l'utilisation des nouveaux locaux. Ils accueilleront le mercredi des enfants du Service Jeunesse. Surtout décision a été prise de fermer le préau et d'y créer deux grandes salles qui permettront d'accueillir les activités des adolescents actuellement organisées dans des bâtiments modulaires loués et installés sur le terrain du Service Jeunesse de la rue de la Jugerie.

Par ailleurs les deux vieux bâtiments SCAN situés sur ce terrain qui ont été longtemps l'école de l'IME avant que le terrain soit acheté par la Communauté de Communes vont être démolis. Ils

n'étaient plus utilisés depuis plusieurs années pour les enfants et servaient à stocker les équipements et matériels du Service Jeunesse qui vont être transférés à Montfort-le-Gesnois.

Autre grand dossier du moment, celui du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** sur lequel nous travaillons depuis 4 ans. Ce PLUI, il faut le rappeler, aura vocation à remplacer tous les PLU communaux (et notamment celui de Bouloire) et à instituer des règles identiques pour les 23 communes du territoire.

Le dossier a connu pas mal de péripéties. Le conseil communautaire a approuvé sa dernière version en janvier. Mais il y a encore quelques étapes à franchir avant qu'il ne soit opérationnel, notamment une nouvelle délibération du conseil municipal et une nouvelle enquête publique qui sera sans doute organisée en juin. S'il n'y a pas de nouveaux impondérables, le PLUI devrait être applicable en fin d'année.

Une autre grande opération se termine, l'installation de la **Fibre Optique** et du Très Haut Débit auxquels les habitants de la commune pourront accéder cette année. Il est important de rappeler que la Communauté de Communes a investi 2,6 millions d'Euros dans cette opération ces dernières années.

La Communauté de Communes est partie prenante de plusieurs dispositifs qui permettent de bénéficier d'aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour la réalisation de projets. Ces aides peuvent être des subventions

mais aussi de l'assistance technique, fort précieuse pour les communes qui n'ont pas les moyens de se doter de bureaux d'études pour préparer et construire leurs projets.

C'est le cas notamment du dispositif « **Petites Villes de Demain** » auquel sont éligibles quatre communes du territoire : outre Bouloire, Savigné-l'Évêque, Montfort-le-Gesnois et Connerré. Le programme des actions est en cours de construction et fera l'objet d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

La Communauté de Communes va aussi mettre à disposition des habitants deux nouveaux services :

- Un Conseiller Numérique recruté et rémunéré par le Département dont la mission sera de venir en soutien des habitants qui en ont besoin afin de les aider à savoir utiliser un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone. Il sera à cet effet à la mairie une demi-journée une semaine sur deux.
- Une Plate-forme de Rénovation Énergétique (PTRE) créée et animée par le Pays du Mans dont fait partie la Communauté de Communes. La mission de cette PTRE sera d'apporter informations, aide et conseils aux habitants qui ont un projet de rénovation énergétique de leur maison et sont un peu perdus face aux choix un peu compliqués qui s'offrent à eux. Elle sera opérationnelle au Printemps et une information sera alors diffusée.

Jean-Marie Bouché
Vice-Président de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien

VIE DES ASSOCIATIONS

Liste des Associations

de Bouloire 2022

ASSOCIATION	CONTACT	N° TEL.	EMAIL
USB Foot	M. Daniel CHAMBRIER	02.43.35.69.12	net.dan.cd@orange.fr
USB Basket	Mme Florence CANDELÉ	06.65.55.50.94	florence72440@gmail.com
MJC	Mme Liselle HEUZARD-HUREAU Mme ROLAND Céline Mme Estelle LEMEE	06.84.17.31.99 02.43.35.60.33	mjc.bouloire@gmail.com
Les Archers du Bois des Vallées	M. Camille CHARLES	06.85.93.23.88	archersduboisdesvallees@gmail.com
Union Musicale	Mme Jeannette BIGOT	02.43.35.41.46	prestodylan@laposte.net
CCMC Chant Chorale et Musique au cœur	Mme Florence PROUX	02.43.35.63.25	association72.ccmc@gmail.com
Ecole de Musique	Mme Marion COTINEAU	02.43.35.98.11 06.34.90.94.08	mcotineau@ccc-gesnoisbilurien.fr
Association des Parents d'Elèves	Mme Laura PENDUF	06.47.53.55.04	apedesecolesdebouloire@gmail.com
Comité des Fêtes	Mme Françoise HERRAULT	02.43.35.27.11	comitedesfetesbouloire@orange.fr
Génération Mouvement Bouloire	Mme Andrée METAIS	02.43.35.26.88	metaisandre@orange.fr
Gym Volontaire	Mme Josiane JAUNEAU	02.43.35.05.17	josiane.jauneau@wanadoo.fr
APG CATM	M. Bernard BROSSE	02.43.35.60.56	
GIC	M. Régis PASQUIER	02.43.35.66.18	regisjocelynepasquier@gmail.com
Radio Ornithorynque	M. Patrice DOLO	02.43.35.76.90	contact@ornithorynque.net
Amicale des Sapeurs Pompiers	M. Eric GRANGER	02.43.35.42.30 06.22.32.47.58	pompierdebouloire@orange.fr
Association Théâtre EPIDAURE	Mme Christine BRUSEAU		administration@theatre-epidaure.com
Théâtre de l'Echauguette	M. Jean-Luc CHANTEPIE	06.89.69.71.14	theatrechauguette@laposte.net
Compagnie JAMAIS 203	Mme Isabelle COULON	02.43.35.56.04	contact@ciejamais203.com
Club Cinéma Bouloire	M. Jean-Paul COURONNE	02.43.35.64.74	jean_paul.couronne@club-internet.fr
Association Bilur'fest	M. Lionel HARASSE Mme HARASSE Manon M. Brandon TURPIN	06.18.24.90.65 06.46.72.15.39	bilurfest@gmail.com
Association Pêche Loisirs Bilurienne	M. Jean-Claude METAIS	06.22.86.77.18	jclmet@hotmail.fr
Mouvement Vie Libre	M. Philippe MONTAIGNE	06.26.57.53.70	filou.montaigne@sfr.fr
Association St Matthieu	M. Denis SONGIS	06.18.96.42.26	bd.songis@gmail.com
Scène et Toiles	Mme Anne FIEROBE	06.44.19.71.38	scene.et.toiles@gmail.com

Bilurfest

“Let the music play”

Le Bilurfest', créé en 2015 en collaboration avec l'Union Sportive de Bouloire est né d'une passion commune pour la musique et l'envie de créer une dynamique locale. Notre objectif a toujours été de favoriser l'expression, la promotion et la diffusion de la culture dans le canton Bilurien.

En 2021

Après huit festivals organisés dans divers lieux emblématiques du village depuis sa création, le Bilurfest' était heureux de vous retrouver le 14 juillet dernier, place du château, pour une soirée au succès inattendu en ces temps difficiles pour le monde de la culture et son public.

L'Évènement 2022

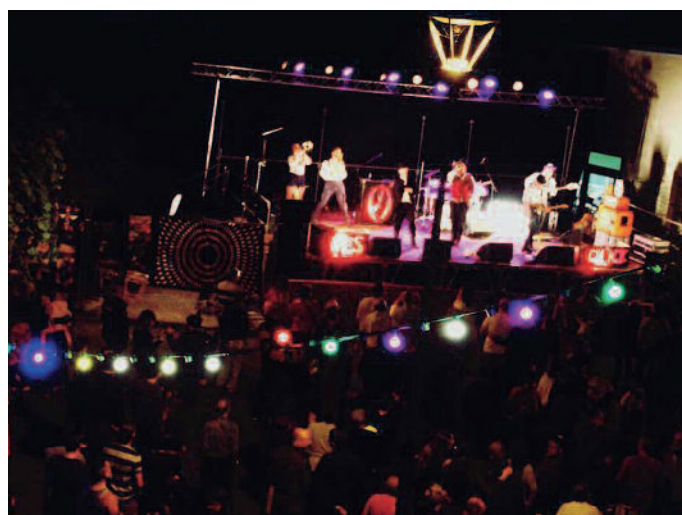
Pour 2022, l'association en collaboration avec la municipalité est fière d'annoncer la 6^{ème} édition de son festival d'été. Cet évènement gratuit et ouvert à tous aura lieu le 18 juin 2022 à Bouloire. Le lieu et la programmation vous seront communiqués dans les mois à venir sur nos réseaux sociaux.

En souhaitant vous y rencontrer nombreux, tous les membres vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Et comme disait Barry White : “Let the music play”.

Comment nous contacter ?

- bilurfest@gmail.com
- facebook.com/Bilurfest
- instagram.com/Bilurfest



Chant Choral et Musique au Chœur

Association des amis et usagers des chorales de l'école de musique

Epichœur, la chorale de l'école de musique intercommunale du Gesnois Bilurien a repris ses activités lors de la rentrée de Septembre 2021 avec un nouveau Chef de Chœur, José Murillo. Les choristes sont ravis d'avoir pu rechanter ensemble après ces périodes de grandes frustrations.

Depuis la rentrée de janvier, nous avons le plaisir de chanter dans les nouveaux locaux de l'école de musique, en respectant au mieux les gestes barrières.

En effet, nous bénéficions d'un espace spacieux et grâce aux recettes des concerts des dernières années, notre association Chant Choral et Musique au Chœur a pu fournir à chaque choriste, 2 masques spécialement conçus pour le chant.

Les contacts réguliers entretenus par l'association, entre tous les choristes, durant le confinement, ont permis de voir revenir l'ensemble de l'effectif, à la rentrée 2021. Depuis septembre, 5 nouvelles personnes sont venues nous rejoindre. Notre répertoire est varié : chants traditionnels d'Europe, chansons contemporaines du Québec et œuvres classiques.

Côté activité, la municipalité de Bouloire a sollicité la participation des choristes disponibles à la cérémonie du 11 novembre 2021, pour interpréter l'hymne national et nous a informés qu'elle souhaitait que nous participions systématiquement aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre des prochaines années.

Nous avons été ravis de pouvoir donner notre traditionnel concert de Noël le 16 Décembre dernier, accompagnés de 3 musiciens. D'autres concerts devraient avoir lieu dans le courant de l'année, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

L'association entend promouvoir, par ses différentes actions, la chorale de l'Ecole de Musique Intercommunale du Gesnois Bilurien.

Si vous souhaitez avoir des informations sur notre activité ou nous rejoindre, vous pouvez vous rendre sur notre site : www.ccmcbouloire.fr

Si vous souhaitez des informations sur toute autre activité de l'école de musique

www.cc-gesnoisbilurien.fr/culture-loisirs/ecole-de-musique-intercommunale/



Association des chasseurs de prédateurs

Depuis la mi-octobre, chasseurs et non chasseurs se sont retrouvés à 5 reprises pour chasser le renard dans le cadre de battues organisées par l'association des chasseurs de prédateurs du pays Bilurien qui se prolongeront jusqu'en avril prochain.

Cinq battues ont déjà été conduites sous la responsabilité du président de l'association, Régis Pasquier et de son équipe. Il ne manque pas de confirmer le retour en surnombre des populations de renards : « nous avons déjà une réapparition importante du renard qui avait été décimée par l'épidémie de gale. Par ailleurs, avec le COVID, nous sommes moins intervenus au printemps afin de réguler les populations de jeunes renardeaux. » d'insister sur l'objectif des battues : « elles ne consistent pas à

exterminer l'animal, mais d'en réguler la population et de garder un bon équilibre sanitaire parmi le gibier mais aussi d'éviter qu'ils s'attaquent aux volailles d'élevage ou produites à titre privé ».

Des membres de l'association sont à l'écoute des éleveurs et des particuliers : « qui nous signalent les dégâts provoqués par les renards. Nous Rappelons qu'il importe de nous contacter aussitôt pour que nous puissions intervenir ». Ceux qui chassent précisent : « Nous connaissons ses habitudes. Nous sommes en mesure de reconnaître ses empreintes et par conséquent l'importance de leur présence. Il faut savoir qu'un renard à son secteur.

Actuellement, les renards semblent

délaisser les élevages de volailles : « En raison de la grippe aviaire occasionnant le confinement des volailles d'élevage, ils se rabattent sur les volailles élevées à titre personnel pour se nourrir, même en agglomération. » Des interventions qui permettent aussi de préserver le petit gibier : « parce que le renard est aussi friand de faisans, de perdrix, de lièvres, etc... ».

Les battues deviennent de plus en plus difficiles à organiser en raison de la présence des sangliers sur tous les secteurs, sachant que le sanglier est un animal recherché par les chasseurs.

*Le président,
Régis PASQUIER*

Union Sportive Bouloire

Une période compliquée pour les sports collectifs amateurs afin de gérer tous les à-côtés de cette épidémie.

Malgré cela nous n'avons pas eu de baisse d'effectif dans nos équipes seniors, grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs et un apport de jeunes issus des U18.

Une satisfaction avec le groupe important des U17 et U16.

Cependant nous constatons une baisse importante des U15.

Effectifs maintenus dans les groupes U13 et U11, mais plus difficile dans les équipes U9 et U7.

Nous avons actuellement quatre arbitres officiants pour le club ; un effectif mémorable.

Mes remerciements à tous nos coachs et encadrants pour le gros du travail fourni, leur dévouement et leur fidélité à l'U.S.B. sans oublier tous les dirigeants sans lesquels le club ne fonctionnerait pas dans

de bonnes conditions, chacun dans leur tâche respective.

Après deux lotos annulés à cause du virus nous espérons bien accueillir les joueurs les dimanches 3 avril et 8 mai.

Nous organisons une choucroute à emporter le samedi 26 mars, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Merci à vous qui vous êtes procuré note calendrier généreusement. Tout cela pour faire vivre l'U.S.B. et permettre aux jeunes de pratiquer le football à Bouloire.

Nos remerciements à nos fidèles sponsors et à la municipalité pour leurs soutiens.

Dirigeants et joueurs vous présentent leurs meilleurs vœux.

*Dany CHAMBRIER,
Président de l'U.S.B.*



La vie de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Bouloire

Vente de gâteaux, saucissons, soirée à thème, loto, projet « fête des parents »... nombreuses sont les actions menées tout au long de l'année scolaire. L'intérêt est de récolter un maximum de fonds pour pouvoir aider l'équipe enseignante de l'école René Cassin dans la réalisation de leurs projets pédagogiques.

Cette année scolaire 2021-2022, ainsi que l'année précédente, ont été très perturbées. L'APE a pu organiser, en janvier 2022, une vente de plats à emporter « marmite Sarthoise », pour maintenir la date à laquelle se déroule normalement la soirée à thème. Un loto est prévu fin Mars, sous réserve des conditions sanitaires.

Le voyage de l'année dernière ayant été annulé, l'APE a offert, en juin 2021, à chaque

élève de CM2 une carte cadeau d'une valeur de 40 euros valable chez Cultura. Nous avons également offert en début d'année un dictionnaire à chaque enfant de classe de CE1.

Nous essayons d'organiser des actions ne rassemblant pas de public. Voici les projets mis en place :

- Vente de gâteaux « Bijou » (3 ventes)
- Vente de chocolats de Noël
- Projet « Fêtes des parents »
- Vente de saucissons (fin d'année scolaire)

L'association est active grâce à la mobilisation d'une quinzaine de membres bénévoles tout au long de l'année.

L'APE souhaite remercier tous les parents

qui s'investissent de près ou de loin et qui participent aux actions menées ainsi que les commerçants de la commune ou extérieur et les entreprises qui nous soutiennent.

Il est possible d'adhérer à l'APE tout au long de l'année. Si vous êtes intéressés veuillez prendre contact avec la présidente Laura PENDUFF ou bien auprès d'un membre APE.

Pour les enfants...



Centre de secours de Bouloire

Au cours de l'année 2021, le centre de secours de Bouloire a effectué au total environ 300 interventions.

Nous avons connu, en juin 2021, un épisode orageux où pendant 2 jours nous avons eu des fortes précipitations occasionnant de nombreuses inondations. La deuxième journée, nous avons dû faire appel en renfort aux centres voisins avec l'appui de la cellule épuisement et de l'équipe plongeurs départementale.

Au cours de l'année 2022, nous serons dotés de tablettes numériques afin de transmettre plus facilement, lors de nos interventions, le bilan des victimes au SAMU.

Un projet d'extension de la caserne de Bouloire est à l'étude pour la construction de vestiaires féminins.

Deux nouveaux SP ont intégré notre équipe. Il s'agit d'Enzo AMESLON, petit-fils de Bernard Ameslon, ancien

sapeur-pompier et de Siméon HEN, petit-fils de Marin Herrault, ancien sapeur-pompier également.

De nouveaux tests sportifs sont mis en place au sein de l'unité communale afin de diminuer le temps de recrutement. Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter le 02/43/54/68/26 ou le 06/78/66/75/71.

*Chef de centre,
MARTIN Philippe*

Amicale des sapeurs pompiers

Pour la première fois, le samedi 27 mars 2021, de 8h à 17h, une collecte de ferraille a eu lieu sur le parking du centre de secours de Bouloire, organisée par l'amicale des



sapeurs-pompiers. Cette journée a été une vraie réussite puisque cette collecte nous a permis de récupérer 2500 euros. Nous avons remis intégralement cette somme à



l'œuvre des Pupilles. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette action.

Cette année, nous renouvelons cette collecte qui aura lieu le samedi 26 mars 2022 de 8h à 17h30 sur le parking du centre de secours de Bouloire.

C'est avec regret que je vous informe que la soirée tartiflette prévue le 5 mars prochain, est annulée.

*Président de l'amicale,
GRANGER Eric*

US Bouloire Basket

Malgré une saison plutôt difficile en raison des conditions sanitaires, le club de l'US Bouloire Basket comptait 97 licenciés en 2020/21.

La saison 2021/2022 est repartie sur les chapeaux de roue puisque l'USB Basket compte à ce jour 115 licenciés (88 masculins pour 27 féminines).

L'un des plus grands nombres de l'histoire du club.

Présidés par Florence Candelé, 9 membres du bureau participent toute l'année à la bonne conduite du club.

Le club remercie tous les entraîneurs et coaches, tous bénévoles, sans qui les nombreux jeunes du club de 4 à 19 ans ne pourraient prendre plaisir sur les parquets.

Mentions particulières à Mélanie Papillon et Amélie Métais qui animent depuis ce début



de saison les séances du Baby Basket le samedi matin.

Ainsi qu'à trois jeunes du club qui s'investissent pour les plus jeunes : Maxime Sellos (entraîneur des U13 filles), et Marcelline Porte et Lily-Rose Rocquin (responsables des U9).

C'est toujours très plaisant quand des

jeunes formés au club redonnent ce qu'ils ont eu.

Le club a pour but de faire une saison avec le maximum match (pas facile ces derniers temps !) et surtout avec l'esprit de pouvoir s'amuser.

CONTACT : Florence CANDELE (Présidente du Club) Tél. 06 65 55 50 94.

L'US Bouloire Basket



Radio Ornithorynque 90.2



Votre Radio locale sur la FM aura **12 ans** en 2022 et fêtera les 20 ans de l'association en 2023.

Composée d'une quinzaine d'animateurs, de techniciens et d'environ 70 adhérents, elle prend régulièrement part à des événements aussi divers que le Bilurfest à Bouloire, les 24 heures de la Bille à St Mars de Locquenay, Festi'liens à Coudrecieux, Rocka'Vib à Vibraye, Mains d'Art à St-Michel de Chavaignes, Le Boucan des Arts à Lavaré...

- Depuis le début de la crise sanitaire, Ornithorynque a continué à remplir son rôle de média de proximité en vous informant chaque jour sur la situation locale et sur la reprise « enfin » des événements culturels.

- Cette année encore, Ornithorynque a offert la possibilité aux maires de la communauté de commune du Gesnois Bilurien d'enregistrer et de diffuser sur son antenne leurs vœux de 2022.

- La radio anime depuis de nombreuses années avec le **Collège Apollinaire de**

Bouloire une journée de « classe média » avec l'enregistrement et la diffusion de chroniques préparées par les élèves.

- Durant l'année 2021, La radio a fêté un double anniversaire : les 100 ans du média radio ainsi que les 40 ans de l'autorisation des Radios Libres sur la bande FM ! La Sarthe et Radio Ornithorynque étaient très présentes sur ces événements nationaux et locaux.

- Concernant la grille de programme, notre salarié a pris les commandes de l'émission « Teddy avec Vous » en direct tous les matins de 10h à 11h, pour parler de l'actualité locale. Elle est ouverte bien sûr à toutes personnes souhaitant communiquer sur un événement, leur métier ou leur passion.

Tous les vendredi soir en direct à 21h, « **Le Grand D** » l'émission d'humeur, d'humour et d'invitation aux associations est toujours au rendez-vous.

Chaque jours, des interviews des acteurs locaux sont diffusés dans la chronique « **La BaladaMoncho** ».

La Radio propose aussi depuis plusieurs années les annonces de Pôle Emploi avec « **La Rubrique Emploi** » et les annonces des manifestations des associations locales avec la rubrique « **Venez Nombreux** ».

L'information générale est aussi présente à l'antenne avec des Flashs Infos, un journal national et international.

- Ornithorynque, c'est surtout la création originale par ses bénévoles, de plusieurs rubriques et émissions radiophoniques avec entre autres : *Regard au Féminin*, *Mes Drôles de Potes (ou la petite histoire des Dieux Grecs)*, *Écoute moi ça Albertine*, *Les lectures de Liselle*, *Le jardin de la culture*,

Escrocs en tous Genres, *Un Objet-Une Histoire* et des émissions musicales comme *Rétro Game Music*, *Futur Antérieur*, *Toute la Dance*, *Au Cœur de l'Album*, *Hits and News...*

En plus du 90.2 FM, découvrez leur contenu et les podcast sur www.ornithorynque.net ! et déposez vos messages, vos remarques. N'oubliez pas notre page Facebook : Radio Ornithorynque.

- Les collectivités territoriales, les associations, les artisans et commerçants peuvent nous contacter pour diffuser les informations essentielles à leurs activités, mais aussi de la publicité renforçant ainsi l'implication active de la Radio dans la vie locale.

- Ornithorynque va poursuivre les actions conduites depuis plusieurs années, mais de nouveaux projets sont déjà en cours, dont l'arrivée de votre Radio sur le Numérique Terrestre, le DAB+ sur Le Mans, prévue en septembre 2022

- Si vous le désirez, rejoignez notre joyeuse équipe pour animer une rubrique, une émission, un débat !!!

Studio :

110 bis rue Nationale
72440 Bouloire
Tél. : 09-82-42-55-65
Mail : contact@ornithorynque.net

Pour tous renseignements :

Président : DOLO Patrice
Mail : patrice@ornithorynque.net

Trésorier : HAMARD Frédéric
Mail : frederic@ornithorynque.net

Secrétariat : contact@ornithorynque.net



GIC - Groupement d'Intérêt Cynégétique



Les membres du GIC du Pays Bilurien ont tenu l'assemblée général en comité restreint, histoire de faire le point d'une saison quelque peu perturbée.

L'an dernier, le GIC n'a pu organiser son concours de boules, ni son concert de la Saint Hubert. « Encore un manque à gagner pour l'association qui cherche à récolter des fonds permettant de commencer à réimplanter en 2019 le petit gibier notamment le perdreau gris. » déplore le président, Régis Pasquier au nom de son équipe.

Le repeuplement du perdreau gris semble très bien se dérouler : « Nous sommes satisfaits de sa remise en place. Nous avons noté sept compagnies de perdreaux écolos sur le terrain. C'est très satisfaisant d'autant que cette population avait complètement disparu du territoire. On a une commande en cours pour des lâchers des perdreaux âgés de 14 à 15 semaines. Toutes les

conditions seront requises pour qu'ils grandissent dans de bonnes conditions aux côtés des congénères adultes ».

Pour le lièvre, la saison de tir est terminée. « il ne se porte pas trop mal. Il avait été fermé à la chasse pendant 5 ans car il avait quasiment disparu. Les populations sont gérées dans le cadre du plan de chasse de la Fédération de chasse de la Sarthe. »

En ce qui concerne le faisan, la situation est différente : « un printemps difficile et humide qui n'a pas favorisé les reproductions. Malgré cela, nous sommes satisfaits que la population ne soit pas en danger ».

De conclure en insistant sur la mise à disposition de la barre d'envol : « Elle n'est pas sollicitée pour protéger les couvées au printemps dans les prairies. »

*Le président,
Régis PASQUIER*

Pêche Loisirs Bilurienne

Je présente tous mes vœux à la municipalité, aux adhérents et non adhérents, aux commerçants qui contribuent à l'activité pêche et permettent à l'association d'exister.

A ce jour la propreté du site est assurée par les techniciens de la ville (entretien des allées). Les adhérents prennent en charge l'entretien des berges, l'abattage des arbres morts, le débroussaillage et le nettoyage des postes de pêche.

Pour la saison 2021, il a été vendu 26 cartes d'adhérents et 348 tickets journaliers.

Trois lâchés de truites ont été effectués. Grâce à la bonne oxygénation de l'eau, alimentée par des sources, les truites survivent bien et peuvent être pêchées toute l'année (il en a été pris fin décembre).

Les étangs de Gohan sont peuplés de gardons, tanches, carpes, perches et truites. On trouve des brochets dans les étangs n°3 et 4.

Quelques belles prises :



Carpe miroir 5 kg.



Brochet 90cm.



Très beau gardon.

Quatre panneaux ont été posés à chaque entrée du site pour informations sur les conditions de pêche.

Projets 2022

- 3 journées pêche à la truite avec participation payante et repas payant.
- 1 journée initiation pêche avec le service jeunesse de la CC Gesnois Bilurien.

Nous verrons en fin d'année s'il est nécessaire de ré-empoissonner en poissons blancs.

Le tarif des cartes et tickets journaliers reste inchangé :

- Carte adulte : 45 euros. De 13 à 16 ans : 25 euros. Moins de 13 ans : gratuit (mais doit être accompagné d'un adulte titulaire d'un droit de pêche s'il pêche).

Points de Vente, cartes et tickets journaliers :

- Super U Bouloire (ouvert tous les jours, même le dimanche matin)
- Bar Tabacs PMU « Le Reinitas » Bouloire (fermé le mercredi).

En raison du COVID, l'assemblée générale prévue en janvier 2022, est reportée à une date ultérieure.

*Jean-Claude MÉTAIS,
Président de l'A.P.L.B.*



Travaux d'entretien.

La MJC de Bouloire en 2021

Comme toutes les associations, la MJC de Bouloire a été, encore une fois, impactée par la crise sanitaire. Les activités n'ont pas pu se dérouler à leur rythme normal mais grâce à la réactivité et l'implication des intervenants nous avons pu néanmoins présenter de « petites formes » pour les activités artistiques : club-cirque en juin à Tresson et ateliers théâtre et chorégraphiques en juillet au théâtre Epidaure. Nous remercions tous nos intervenants, professionnels et bénévoles, pour leur investissement et leur soutien... Et nous comptons sur nos adhérents pour les retrouver autour de nos passions et les faire vivre... (Et n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles au sein du conseil d'administration de la MJC pour la faire fonctionner, contact par mail : mjc.bouloire@gmail.com).

Tennis de table (loisirs) : Mardi 19h30-21h30

Atelier théâtre Enfants : Mardi 18h-19h30 (Théâtre Epidaure)

Ateliers chorégraphiques : Mercredi de 14h30 à 20h30 (Salle polyvalente)

Badminton (loisirs) : Vendredi soir 20h30-22h (Gymnase)

Cours de dessin samedi matin (1 fois par mois)

Club-cirque animé par Yannis et Sterenn : Mercredi 14h-18h30 à Tresson (salle Vauguélanelle)

Représentations au théâtre Epidaure :

- Ateliers théâtre Enfants les 14 et 15 mai
- Ateliers chorégraphiques 11 et 12 juin

MJC Bouloire : 02.43.35.60.33

1, rue de la Grosse Pierre - 72440 BOULOIRE



Comité des Fêtes

Après deux années d'inactivité totale le Comité des Fêtes va se mobiliser pour organiser certaines activités en 2022, si toutes les conditions sanitaires sont réunies.

Après beaucoup de discussions et d'hésitation, au vu du contexte actuel et des incertitudes, il a été décidé que FESTIVAL D'ACCORDEON n'aurait pas lieu cette année encore.

En 2020 nous avons subi une perte de 4 000 euros. Plus de 1000 courriers ont été envoyés, 5000 dépliants et affiches ont été jetés dans les bacs.

Nous tenons à remercier les commerçants et artisans qui nous avaient aidés pour cette publicité.

Nous ne pouvons pas nous permettre de mettre l'association en danger, ne recevant aucune aide pour réaliser cette belle journée festive, nous pensons qu'il est plus raisonnable d'attendre **le 4 juin 2023** avec un plateau attractif d'accordéonistes de renom

Toutefois, nous allons reprendre les autres manifestations annuelles, à savoir :

BROCANTE (prairie derrière le château) **le DIMANCHE 1^{ER} MAI de 7 heures à 19 heures** (2 euros le mètre pour les exposants – gratuit pour les visiteurs) avec restauration sur place. Renseignements au 02.43.35.27.11 ou 06.89.20.51.93 ou mail : comitedesfetesbouloire@orange.fr

DINER CHAMPETRE ET BAL GRATUIT (prairie derrière le château) **le JEUDI 14 JUILLET à partir de 19 heures** (13 euros pour les adultes – 6 euros pour les enfants jusqu'à 11 ans. (sans réservation). Renseignements au 02.43.35.27.11 ou 02.43.42.11.49 ou 06.89.20.51.93 ou mail : comitedesfetesbouloire@orange.fr

DEJEUNER SPECTACLE (salle polyvalente) **le DIMANCHE 16 OCTOBRE à partir de 12 heures** avec Elian Rabin (35 euros par personne). Réservations au 02.43.35.27.11 ou 02.43.42.11.49 ou 06.89.20.51.93 ou mail : comitedesfetesbouloire@orange.fr

Elian Rabin est un artiste comique décalé et hilarant. Surnommé « l'artiste paysan » il offre une analyse satirique sur notre société, maîtrisant l'autodérision pour notre plus grand plaisir. Il a un œil malicieux sur le monde qui l'entoure.



Nous réfléchissons pour organiser une ou deux autres manifestations dans le courant de l'année.

En espérant que tout redevienne normal et retrouver la convivialité qui nous manque tant.

La présidente,
Françoise HERRAULT

Le Théâtre de l'Echauguette

La crise sanitaire que nous traversons a été difficile, voire fatale pour de nombreuses troupes de théâtre amateur.

Pour l'Echauguette, l'année 2021 démarrait sous de mauvais auspices. En effet, nous avons dû interrompre une création démarrée un an plus tôt, « Ballet mortel pour un testament » à cause du Covid.

À la suite de cette situation, une poignée d'irréductibles sont repartis à l'assaut d'une nouvelle création.

Sous la houlette de Jonathan Bruyère, notre metteur en scène, sept comédiens sont en mesure de vous présenter aujourd'hui : « QUEL THEATRE POUR UN DOCTEUR », une comédie folle, délirante, déjantée et émouvante.

Dans un désert médical, un maire légèrement caractériel et ses plus fidèles administrés vont tout faire pour attirer un docteur venu de la capitale. Jusqu'où iront-ils ???? Un sujet d'actualité !!!!!

Ce spectacle sera présenté à l'Epidaure le 19 et 20 février 2022. Pour ceux qui n'auraient pas la chance de le voir, nous reviendront dans cette salle fin octobre début novembre 2022.



Dès le printemps, nous repartirons sur un nouveau projet. Si vous avez l'âme d'un comédien ou si vous voulez simplement participer à la vie d'une association (décors, maquillage, lumière, etc..) alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre dans une bonne ambiance. (Renseignements au 06 89 69 71 14)

Après tant de reports et d'annulations de spectacles, croisons les doigts pour que La troupe de l'Echauguette reparte de plus belle.

Merci à tous : adhérents, acteurs, commune, spectateurs, qui œuvrez pour maintenir en vie le théâtre amateur Bilurien.

Alors, venez encourager l'echauguette !!

Pour tous renseignements : Jean-Luc CHANTEPIE, Président
theatrechauguette@laposte.net

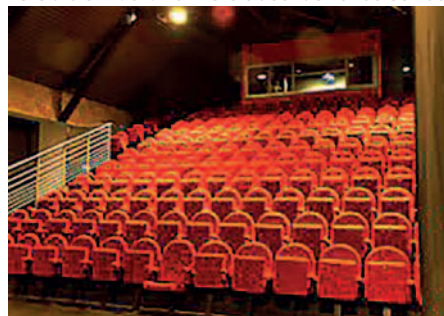


Club cinéma Bouloire et Cinéambul72

Enfin une année cinéma qui se présente bien. Depuis les annulations de séances dues au Covid 19, nous avons repris nos activités avec plaisir. Après la projection du film « Le Cygne des Héros » le 25 septembre 2020 nous avons eu le plaisir de refaire une projection le 3 décembre 2021 avec la présence de Monsieur Saussereau et des acteurs du film avant sa sortie nationale qui rencontre un très grand succès depuis le 12 janvier 2022

Bien sur nos projections ont été chamboulées par le Covid mais pour l'année 2020/2021 nous avons eu 279 spectateurs sur 5 films. Pour la saison 2021/2022, la

projection « Les Bodins en Thaïlande » a remonté notre moyenne avec 160 cinéphiles. Nous espérons avoir de bons films à proposer. Votre carte de fidélité est toujours valable à Bouloire mais aussi dans les salles



du circuit Cinéambul72. Si vous voulez la programmation de Cinéambul72 sur toute la Sarthe, vous pouvez vous connecter à : Cinéma Le Royal cinéambul72.

Nos tarifs sont inchangés depuis 2016 : 4€50. La salle est très confortable, nous espérons vous voir plus nombreux aux prochaines séances.

L'équipe du Club cinéma vous souhaite une bonne année 2022 pleine de santé et de bonheur.

Jean-Paul COURONNE,
Président

La Médiathèque

A la découverte des services proposés

2021 fut le retour d'une certaine normalité à la médiathèque, malgré un virus encore bien présent. Nos portes ne se sont pas fermées tout en respectant les jauges et les couvre-feux, et les animations ont repris. Petit tour d'horizon de nos activités et services proposés.

Des collections riches et variées

La médiathèque propose des nouveautés deux fois par an et des ouvrages pour tous les âges et tous les goûts : albums pour enfants, mangas, bandes-dessinées, romans policiers, science-fiction, ouvrages en gros caractères, documentaires mais aussi des CD et des magazines. Vous pourrez également trouver une liseuse prêtée par Sarthe Lecture (bibliothèque départementale).

Cette année a aussi été l'occasion de réaménager la médiathèque, en redéfinissant notamment l'espace adolescent et un espace détente près des bande-dessinées avec prochainement les périodiques.

Un espace multimédia et une plateforme numérique : la Médiabox

La médiathèque met à disposition des usagers plusieurs ordinateurs et le wifi pour les personnes souhaitant utiliser leurs propres appareils. Les photocopies et impressions sont gratuites.



Les adhérents de la médiathèque peuvent accéder gratuitement et légalement à la Médiabox, une offre de ressources en ligne. Cinéma, musique, jeux, auto-formations et presse sont disponibles à toute heure. Pour les enfants, la Médiabox propose un domaine sécurisé avec des contenus adaptés aux plus jeunes. N'hésitez pas à vous renseigner à la médiathèque et sur : <https://mediabox.sarthe.fr/>

Une bibliothèque active

Nos rendez-vous habituels ont pu avoir lieu sans trop de changements : café lecture, heure du conte et bébés lecteurs. Les accueils de classes ont repris à la fin de l'année, le lien avec les écoles étant très important.

Ce fut également le retour du spectacle de Noël ! Cette année, nous avons fait venir des artistes locales, l'autrice jeunesse Kochka et la plasticienne Jacqueline Caulet, qui nous ont offert un spectacle mêlant conte et dessin de façon très poétique : « La saison des mots ».

Nous espérons que cette reprise va se poursuivre, notamment pour mettre en place des animations en partenariat avec le Théâtre Epidaure.

*Tiphaine GUIGON,
Responsable de la Médiathèque*



Bébés lecteurs.



Spectacle « La saison des mots ».



Café lecture.



Heure du conte.

Théâtre Epidaure - Compagnie Jamais 203

Avec vous, nous voulons retrouver cet espace-temps essentiel pour penser, inventer, soutenir, reconstruire, rire, pleurer, rêver et s'épanouir. Les spectacles seront évidemment accompagnés d'actions en direction des publics avec des temps d'échanges et des ateliers. Tous les artistes seront là, impatients de monter à nouveau sur les planches pour cette communion avec vous, spectateurs-rices. Nous vous invitons à nous rejoindre sur ces temps de spectacles, à profiter le plus largement possible de ces propositions.

Dimanche 6 mars / 17h / Théâtre Epidaure de Bouloire **BAGARRE**

On ne sait jamais vraiment qui a commencé, ni pourquoi. Avouons-le, il y a un plaisir intense à la bagarre. Anna-belle Voici l'histoire de Mouche, la championne du monde de la bagarre, une fille qui découvre un jour la joie de se bagarrer sous l'œil espiègle de sa Tata Moisie

Théâtre à partir de 5 ans – Durée : 40 min
Par la Compagnie Loba

Dimanche 6 mars à 15h30 et 16h10 **Titus, dans l'ombre de la championne**

Petite forme satellite (18 minutes, dès 5 ans)

Un jour tout bascule dans la vie de Titus : au cours d'une bagarre, il frappe trop fort son meilleur copain Tinko.

Gratuit sur présentation d'un billet pour BAGARRE (attention jauge limitée)

Jeux mis à disposition dans le hall du centre culturel entre 15h30 et 17h.

Samedi 19 mars / 20h30 / Théâtre Epidaure de Bouloire **DES FEMMES**

Bergère accusée de sorcellerie, chanteuse de cabaret, journaliste féministe, femme préhistorique, prostituée, mère révoltée ou ado rebelle, autant de portraits de femmes d'époques, de milieux, de situations et de sensibilités différentes que tout oppose. Et pourtant un lien mystérieux et fort les unit et les apparente. Qu'est-ce que le féminin, à travers les siècles, les classes et les rôles sociaux ?

Théâtre à partir de 15 ans – Durée : 1h05
Par la Compagnie Badock Théâtre

AVRIL 2022 **HORS NORMES**

Festival Jeunes

Formaté.e.s, normalisé.e.s, catégorisé.e.s. Et si on cassait les codes ? C'est quoi les codes ? C'est quoi MES codes ? Je m'y conforme ? Je m'en détache ? Un mois pour se bouger et peut-être tout bousculer. Le Théâtre Epidaure propose un festival autour du hors-normes, l'idée est de s'adresser aux ados mais aussi aux adultes par le biais de rencontres, de débats mais aussi par le biais de l'artistique : des spectacles, des films et des temps pour créer soi-même en solo ou en binôme avec un parent ou une pote.

Vendredi 1 avril / 20h / Théâtre Epidaure de Bouloire **Projection ciné / HAUT ET FORT**

Anas, ancien rappeur, est engagé dans un centre culturel d'un quartier populaire de Casablanca.
Un film de Nabil Ayouch

En partenariat avec Cinéambul 72
Précédé du court-métrage Atelier Ados

Vendredi 8 avril / 20h30 / Théâtre Epidaure de Bouloire **Spectacle dessiné : BLACK BOY**

Mêlant musique blues, narration et dessin BD en live, ce spectacle nous plonge dans le récit autobiographique d'un jeune garçon noir dans le sud ségrégationniste du début du XXe siècle, celui de l'écrivain Richard Wright.

Concert-spectacle dessiné à partir de 13 ans – Durée 1h15
Par le Théâtre du Mantois

Vendredi 22 avril / 20h / Théâtre Epidaure de Bouloire **Projection ciné : JE M'APPELLE BAGDAD**

Bagdad est une skateuse de 17 ans qui vit à Freguesia do Ó, un quartier populaire de la ville de São Paulo, au Bré-sil. Lorsque Bagdad rencontre un groupe de skateuses féminines, sa vie change soudainement.

En partenariat avec Cinéambul 72

Vendredi 29 avril / 20h30 / Bouloire **Spectacle : LES ECOEURCHEES**

Charlotte et Anaïs sont sœurs. Dans la chambre qu'elles se partagent, elles inventent des histoires où leur demi-sœur, Sandrine, subit les pires misères. Un jour, c'est la goutte de trop, et les sœurs décident alors de renverser la situation. De harceler Sandrine, pour ne plus être harcelées par les autres.

Théâtre à partir de 12 ans – Durée : 1h20
Par l'Anima Compagnie

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU TEMPS FORT :
Ateliers coutures, stage danse-couture, défilé de mode et stage théâtre, café parents / ados et fête de clôture...
Le programme complet en mars sur www.theatre-epidaure.com

Dimanche 8 mai / 17h / Bouloire **L'AMOUR EST AVEUGLE**

L'histoire se passe dans une agence d'interim pour fées. Ce jour-là, le manager de l'agence reçoit en entretien une fée-stagiaire suite à une annonce de recrutement.

Théâtre à partir de 8 ans – Durée : 50 min
Par l'Atelier Dix par Dix



Cie Scène et Toiles

Une nouvelle association

Une nouvelle association a vu le jour à Bouloire : **Cie Scène et Toiles**. Elle a pour objet la création théâtrale et la promotion des arts plastiques, et pourquoi pas allier les deux !!! En 2021, elle a organisé à Bouloire une « Porte ouverte » d'atelier d'artiste et présenté une animation théâtrale. Elle a aussi créé le spectacle seule-en-scène « Pérégrinations en Bizardie ». Ce spectacle a été joué pour l'ouverture du festival « Le Boucan des Arts » à l'église de Lavaré. L'action se passe dans l'atelier d'un peintre. Tout en essayant de vendre ses toiles, celui-ci relate ses voyages décalés et cocasses dans des musées insolites du monde entier.

La Cie Scène et Toiles espère bientôt pouvoir présenter ce spectacle à Bouloire.

D'ici quelques semaines, elle s'installera dans ses nouveaux locaux au 95 rue Nationale à Bouloire.

Présidente : Anne Fierobe - tél. : 06 44 19 71 38
scene.et.toiles@gmail.com



Union musicale

Comme l'an dernier l'Union Musicale de Bouloire et celle du Breil sur Mérisse ont été bien pénalisées par la pandémie. Toutefois, quand cela leur a été possible,

sous la direction de Monsieur José Murillo, elles ont continué leurs répétitions le samedi matin à partir de 10 H.

Quelques sorties ont été assurées : L'arrivée du Père Noël, en plein air, au Breil sur Mérisse, l'apéritif-concert de la Sainte Barbe et Sainte Cécile à Bouloire. Toutes les autres manifestations, à notre grand regret, ont été annulées en raison des restrictions sanitaires.

Nous organiserons fin septembre un concert en recevant une autre Société de Musique. Bien sûr, pour cela nous espérons des jours meilleurs.

Si vous aimeriez faire de la musique, n'hésitez pas à nous rejoindre le samedi matin soit à Bouloire à l'Ecole de Musique, soit au Breil sur Mérisse.

Contact : José Murillo : 06 32 22 24 73,
Raynald Bajolet : 06 43 19 42 72 ou
Jeannette Bigot : 02 43 35 41 46.

*La Présidente,
Jeannette Bigot*



